



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

-----  
**SEANCE du 5 juin 2025**

Le cinq juin deux mille vingt-cinq à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

**Présents votant (41)**

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Véronique GRANDJEAN-AMBERT, Patrice COLNEY, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence COURTOY, Benoit PETON, Jean-Noël DEVILLERS, René ROBERT, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSÉ, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRÉ, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Gérard COULIN, Jean DROUHARD, Régis BOILLOT, Christophe VALOT, Jean-Luc VEILLON.

**Ont donné pouvoir (7)**

Sylvie PHILIPPE à Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX à Marie-Alyette JACQUES, Francis THOMAS à Victor COULIN, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Jean DESMARTIN à Benjamin GONZALES, Reynald GUYOT à Sophie TARAN, Hervé EPLE à Éric FRECHIN.

**Absents excusés (2)**

Luc GONDELBERG, Mickaël MUHLEMATTER.

**Absents non excusés (2)**

Arnaud CHOLLEY, Edith LUCIEN.

**DCC2025-48 Validation des comptes 2024 et budget primitif 2025 de l'Office du Tourisme**

Validation du compte de gestion 2024 : ce dernier étant en cohérence avec la CA 2024 de l'office du tourisme, ce dernier l'a approuvé.

Validation du CA 2024 : l'Office du Tourisme a validé le CA 2024 tel que présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes	Reprise résultat antérieur	Résultat
Section Fonctionnement	1 383 172.81 €	1 376 154.40 €	185 867.11 €	178 848.70 €
Section Investissement	7 735.50 €	34 180.10 €	3 195.73 €	29 640.33 €
Total budget	1 390 908.31 €	1 410 334.50 €	189 062.84 €	208 489.03 €

Validation de l'affectation du résultat : le résultat de fonctionnement 178 848.70 € prévu en report en section de fonctionnement du budget supplémentaire 2025.

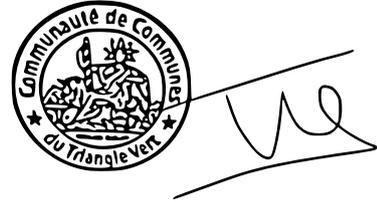
Validation du BP 2025 arrêté à la somme de 1 330 200 € en section de fonctionnement et 26 500 € en section d'investissement.

Validation du BS 2025 arrêté à la somme de 178 848.70 € en section de fonctionnement (report résultat section de fonctionnement 2024) et 29 640.33 € en section d'investissement (report résultat section d'investissement 2024)

Il est proposé au conseil communautaire de valider les comptes présentés ci-dessus.

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **approuve** cette proposition **à l'unanimité**.*

Fait à SAULX, le 5 juin 2025  
Le Président, Benjamin GONZALES.



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état